

Vous profitez de nos conditions préférentielles

L'APC et Zurich Connect sont partenaires depuis de nombreuses années. En tant que membre de l'APC, vous profitez donc chez Zurich Connect de prestations d'assurance de premier ordre à des conditions préférentielles. Vous le savez depuis longtemps, bien sûr. Mais connaissez-vous aussi nos rabais exceptionnels et nos bonus spéciaux?

Les avantages en termes de primes dont vous bénéficiez chez Zurich Connect en tant que membre de l'APC sont énormes. Ces conditions spéciales avantageuses, qui vont de pair avec des prestations d'assurance complètes, s'adressent non seulement à vous, mais aussi à tous les membres de votre famille qui vivent dans le même foyer. Les prestations de Zurich Connect sont de grande qualité. Nous les complétons désormais avec toute une gamme de rabais exceptionnels et de bonus spéciaux développés en fonction des besoins et dont vous devez absolument être informés:

Rabais pour jeunes Nous garantissons jusqu'au trentième anniversaire un rabais pour jeunes de 10% sur la prime de l'assurance habitation. Parce que nous souhaitons agrandir la marge de manœuvre financière des jeunes adultes.

Rabais de combinaison Nous garantissons un rabais de combinaison sur l'assurance responsabilité civile privée si la police contient une responsabilité civile privée et une assurance inventaire du ménage. Parce que nous aussi, nous sommes rassurés lorsque nos clients sont bien assurés.

Protection du bonus Nous garantissons le bonus maximum sur l'assurance de véhicules à moteur à nos nouveaux clients qui ont plusieurs années d'expérience de conduite, même en cas de sinistre chez un assureur précédent. Parce que nous savons qu'un incident est vite arrivé.

Geste envers les familles Nous garantissons un rabais supplémentaire de 10% sur la prime responsabilité civile et casco collision ainsi que 5% sur la prime casco partielle pour les monospaces et fourgons compacts. Parce que les familles nous tiennent particulièrement à cœur.

Eco-bonus Pour les véhicules à moteur qui fonctionnent avec un carburant alternatif, nous accordons un rabais environnement de 20% sur les primes d'assurance responsabilité civile, collision et casco partielle. Parce que nous favorisons l'utilisation de carburants alternatifs et soutenons un comportement durable.



Des tarifs attrayants, un service des sinistres à l'écoute des clients, un ensemble de prestations composé harmonieusement avec des conditions intéressantes. Nous vous avons convaincu?



Zurich Connect – souscription facile en ligne!

Vous trouverez toutes les informations sur les offres de Zurich Connect à l'adresse www.zurichconnect.ch/partnerfirmen. Vous pourrez y calculer votre prime individuelle et établir votre offre personnalisée. Pour ce faire, vous aurez besoin des données de connexion suivantes: ID: pvb-apc; mot de passe: confederation

Vous pouvez aussi demander une offre sans engagement au 0848 800 804. Ce numéro est exclusivement réservé aux membres de l'APC. Le centre clientèle de Zurich Connect est ouvert en continu du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30.

Prévoyance

Reprise d'emploi après la retraite; quelles conséquences?



Daniel Burgunder
Responsable assurances
auprès de Publica

«Un employé de la Confédération prend sa retraite à 60 ans et touche une rente transitoire. Deux mois plus tard, on lui propose un emploi à 100% au même salaire que celui réalisé précédemment, toujours à la Confédération. S'il accepte ce poste, quels seraient les effets sur sa rente? Et qu'en serait-il si, au lieu d'être engagé par la Confédération, il l'était par une entreprise privée?»

En principe, la règle suivante s'applique: si la personne réengagée est au bénéfice d'une rente AVS de Publica fondée sur le droit en vigueur après le 1^{er} juillet 2008, la rente de vieillesse et la rente de transition continuent de courir comme précédemment, que la personne travaille à la Confédération ou dans le secteur privé.

Exception à cette règle: la rente en question est une rente de vieillesse selon l'art. 25 de la loi régissant la Caisse fédérale de pensions Publica (garantie des rentes de vieillesse de la génération de transition). Si la personne percevant une telle rente est réengagée par un employeur affilié à la caisse de prévoyance de la Confédération et si elle satisfait aux conditions d'admission dans l'assurance de Publica, elle est à nouveau assurée auprès de cette dernière. Dans ce cas, son droit à la rente cesse à hauteur de son nouveau gain assuré.